

BILAN MI-MANDAT

2020-2023



Le mot du Maire

Voici désormais un peu plus de 3 ans que vous avez fait confiance à notre équipe municipale, porteuse d'une nouvelle vision pour Fontenay-lès-Briis.

Le mi-mandat constitue l'occasion de rendre compte aux habitants en regardant le chemin parcouru et les actions engagées pendant ces trois années écoulées... et celles-ci furent mouvementées ! Nous avons su faire face dans la tourmente et répondre aux urgences tout en gardant le cap de nos engagements de campagne.

Malgré la période de crise sanitaire qui a fortement impacté nos actions – à l'instar de l'ensemble des communes du territoire français – différentes réalisations au service de l'intérêt

général ont pu voir le jour.

Le contexte de notre élection en 2020 n'a ressemblé à aucun autre. Nous sommes arrivés pendant la crise du Covid, quand il était encore question de couvre-feu et de pass sanitaire.

A peine sortis de la crise sanitaire, la guerre en Ukraine et ses conséquences géopolitiques ont provoqué une crise économique de grande ampleur, marquée par une augmentation importante des coûts de l'énergie, et par des difficultés d'approvisionnement de ressources. Les habitants, les commerces, les entreprises comme les collectivités ont été durement touchés et nous avons – comme tout le monde – été contraints à arbitrer, à renoncer parfois à des projets.

Nous avons optimisé l'ensemble des dépenses et réduit les consommations d'énergie pour ne pas diminuer la qualité des services publics et ne pas augmenter les impôts,

Malgré les crises successives, et parce qu'il était encore plus important de le faire dans ce contexte, nous avons réussi à maintenir la bonne santé financière laissée à la commune par l'équipe municipale précédente, et à développer notre projet tel que proposé dans notre profession de foi.

Beaucoup de nos engagements sont déjà concrétisés, allant même au-delà de notre programme. Notre gestion est responsable, et nous n'avons cessé de rechercher de nouveaux partenaires financiers. A mi-mandat, au fil de ces quelques lignes, nous vous rendons compte de notre premier bilan et des idées qui se dessinent pour demain.

Du chemin reste encore à parcourir ensemble. Une ville est toujours en effervescence, en évolution et il nous faut continuer à être à la fois vigilant sur le quotidien et à nous projeter dans l'avenir.

Vous pouvez compter sur l'action de toute notre équipe qui n'aura cessé de poursuivre sur cette lancée pendant les trois prochaines années, fidèles aux valeurs qui guident notre action : solidarité, respect de l'environnement, écoute et sens de l'intérêt collectif.

Pour que vous soyez encore plus fiers et heureux d'habiter Fontenay-lès-Briis, nous maintenons notre engagement.

Thierry DEGIVRY
Maire de Fontenay-lès-Briis

Afin de réaliser ce document, nous avons repris point par point les sujets évoqués dans la profession de foi que nous vous avons soumise lors des élections communales de 2020 et pour laquelle vous nous avez élus.

À chaque sujet, sa réalisation est commentée et selon son état d'avancement un code couleur est utilisé :

VERT

pour totalement réalisé,

BLEU

pour en cours de réalisation,

ROUGE

pour le non-réalisé ou finalement non adapté.

Une démocratie renforcée par une démocratie participative

Renforcer l'écoute de nos concitoyens en établissant **une concertation régulière** par des conseils participatifs et consultatifs (commissions extra-municipales, conseil municipal des jeunes et conseil des sages) avant les prises de décisions importantes au sein des conseils municipaux.

Plusieurs groupes de travail ont été constitués et fonctionnent plus ou moins assidument (Culture, Patrimoine, Urbanisme, Petite Enfance, ...) Le Conseil Municipal des Enfants a été mis en place en 2021 ;

Le Conseil Municipal des Jeunes n'arrive pas à se mettre en place du fait de la non-implication du public envisagé ; le CME d'aujourd'hui sera peut-être le CMJ de demain ?

Le Conseil des Sages, élu dès le début du mandat, est très actif **mais les élus du Conseil municipal doivent s'améliorer et le consulter plus souvent quant aux prises de décisions sur les sujets sensibles** (Grange médiathèque, terrain multi-sports, destruction de la grange et du porche, travaux du presbytère).

Améliorer l'information sur les dates et les délibérations du conseil municipal. Les dates sont annoncées dans la Brèves qui précède le Conseil, sur le site internet en page d'accueil et dans l'agenda, sur les panneaux lumineux. Les procès-verbaux et les délibérations des Conseils sont consultables par tous sur le site internet communal. (Depuis la dernière modification de la publicité des actes en date de juillet 2022, le Conseil a fait le choix de ne plus afficher dans chaque hameau par gain de temps et économie d'impression papier).

Instituer le quart d'heure citoyen durant le conseil. Tous les Conseils municipaux sont interrompus pour laisser la parole au public qui le souhaite. Seuls les conseils tenus à huit-clos du fait de la pandémie ne l'ont pas permis.

Établir des heures de permanence des élus en mairie, **mettre** en place des cafés-citoyens, tous les 2èmes samedis du mois, un certain nombre d'élus sont en mairie mais il faut bien admettre que le public n'est pas nombreux, peut-être parce qu'il n'y a pas trop de dysfonctionnement à Fontenay-lès-Briis ou parce qu'ils sont traités en amont.

Aller régulièrement à la rencontre des habitants dans leur hameau. La pandémie ne nous a pas permis de l'organiser dès le début du mandat mais pour une première en septembre 2022, cela a été un franc succès avec plus de 200 habitants rencontrés ; l'opération sera reconduite en septembre 2023.

Organiser l'accueil des nouveaux habitants. **Organisé une seule fois pour le moment. Il est envisagé une nouvelle édition le samedi 14 octobre 2023 en même temps que le café citoyen de rentrée.**

Rendre une partie du site internet interactive comme par exemple une «plate-forme» de partage, échanges, offres de services, main courante, suivi des demandes d'intervention, ... **A faire selon les possibilités techniques de notre site internet et du coût occasionné** ; Cependant la fonction «SIGNALEMENT» est en place comme avertisseur.

Un village écocitoyen dans un cadre de vie privilégié

Privilégier notre ruralité pour maintenir un environnement de qualité :

- **Préserver et favoriser la biodiversité animale et végétale** avec le soutien et les compétences du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. La commune a obtenu les labels «Territoire engagé pour la biodiversité», «Fleur verte», qui s'ajoute au «Zéro Phyto obtenu par le mandat précédent.
- **Poursuivre la surveillance des terres agricoles** à vendre et acquérir les parcelles vacantes pour les protéger de la construction et les consacrer aux besoins des fontenaysiens (sentiers, jardins familiaux...). Dès que cela est possible, le Conseil municipal acquiert des terrains comme la parcelle dédiée au futur potager partagé au fond de la rue du Bon Puits ; **regret néanmoins concernant le Verger de Verville car peu de choses entreprises pour le faire «vivre».**
- **Aménager** des espaces de loisirs et détente (potagers partagés, aires de jeux, ...) en partenariat avec les habitants et **installer** des bancs dans les hameaux. Charmoise, en face du cimetière, et Parc des Rochers dans le bourg, **d'autres sont en cours.**
- **Développer l'Eco pâturage** sur nos espaces verts. **Non adapté**
- **Inciter** au fauchage tardif. Terrains prévus à cet effet **mais problèmes rencontrés avec notre prestataire à qui cela pose souci et surtout, notre communication doit être améliorée pour que les citoyens en comprennent l'enjeu.**
- **Planter des haies** sur les espaces communaux et, en collaboration avec les agriculteurs, sur les bordures de leurs champs (limiter l'érosion des sols). **Non réalisable par la commune sur les domaines privés ; en revanche, les agriculteurs ont été informés des aides financières possibles.**
- **Planter des arbres** pour améliorer le cadre de vie, la qualité de l'air, la biodiversité, les sols, limiter les inondations. Toujours en cours : au-delà d'une enveloppe financière annuelle dédiée, dès qu'un arbre positionné sur le domaine communal est abattu, deux sont plantés. Lors d'un décès d'un fontenaysien, il est proposé à la famille la plantation d'un arbre plutôt que l'achat d'une gerbe de fleurs.
- **Développer la démarche Haute Qualité Environnementale** dans tous les bâtiments publics pour améliorer la performance énergétique. Amélioration de l'isolation (école) et éclairage dès que des travaux sont menés dans les bâtiments communaux (tout l'éclairage est au Led) **mais on ne peut pas encore parler d'HQE.**
- **Poursuivre les réductions des consommations d'énergie et d'eau** dans les bâtiments communaux. En cours avec suivi statistique permanent pour traquer les fuites et défauts.
- **Récupérer** les eaux de pluie pour l'arrosage des plantations. **Inscrit dans le prochain PLU.**
- **Généraliser les ampoules** de basse consommation sur tout l'éclairage public et au groupe scolaire. Programme engagé dès le début du mandat et toujours en cours du fait du montant des travaux. **Fin programmée pour 2025.**
- **Installer des détecteurs de mouvement sur les candélabres**, afin de réduire l'empreinte énergétique et environnementale. **Nos installations actuelles ne nous permettent pas cette possibilité sauf investissement très important ; le choix a été fait, après votation des fontenaysiens, d'éteindre de 22h le soir à 6h du matin les candélabres (il faut désormais aller chercher le label «Villes et Villages Etoilés» pour obtenir des subventions et nous permettre d'autres travaux de réduction d'empreinte énergétique).**
- **Veiller à la propreté de la ville** et de ses forêts en renforçant les actions type ramassages conviviaux de déchets en partenariat avec les associations, les écoles et le périscolaire. Les agents techniques sillonnent régulièrement la commune ; l'association Marcheurs-Cueilleurs organise le nettoyage d'un hameaux chaque mois avec la présence d'une quinzaine de bénévoles (quelques enfants). **Il faut envisager une implication plus concrète au niveau du scolaire et du périscolaire.**
- **Sensibiliser** les élèves à la biodiversité. **Les résultats restent mitigés malgré l'implication de l'élue à l'environnement et de l'association Mille-Pertuis.** L'organisation de plantations avec les enfants a marqué les esprits en 2022 et devrait être un succès en 2023.
- **Mettre en place** une surveillance des zones de dépôts sauvages et les **sanctionner**. Des caméras sont en place comme à la Roche Turpin et autres lieux ; un arrêté a été pris et les amendes peuvent s'élever jusqu'à 15 000 €. **Les plaintes déposées régulièrement en gendarmerie n'aboutissent pas même quand le fraudeur est identifié.**

- **Soutenir l'agriculture locale**, travailler avec les agriculteurs et le **Parc Naturel Régional** de la Haute Vallée de Chevreuse pour diminuer/supprimer les épandages. L'épandage derrière l'école a été stoppé ; l'agriculteur qui épandait sur un terrain à Arpenty l'a transformé en prairie.
- **Créer des places de parking** permettant l'infiltration des eaux de pluie (Partenariat avec le Syndicat de l'Orge). Le conseil municipal actuel a poursuivi l'action engagée par la mandature précédente concernant le nouveau parking de l'école. **D'autres parkings sont étudiés et seront réalisés dès que cela sera possible.**

Un urbanisme maîtrisé pour une ruralité conservée :

- Dans la concertation, **réviser** le **Plan Local d'Urbanisme** pour **préserver** les zones naturelles dont les terres agricoles, sites de biodiversité, et **définir** les espaces constructibles. La révision du PLU est en cours avec l'appui du cabinet Espace Ville. **Vote du nouveau PLU prévu fin 2023 / printemps 2024.**
- **Mettre en place** un comité de projet pour le suivi des dossiers d'urbanisme structurants. Fait
- **Intégrer** des options écologiques obligatoires lors des permis de construire. **En place.**
- **Répertorier et protéger les arbres** remarquables. **Plus de 60 arbres déjà inscrits.**
- **Inscrire** à l'**Obligation Réelle Environnementale** (dispositif foncier de protection reconnu par la loi et intégré au code de l'environnement) les espaces naturels municipaux qui le nécessitent. **Après avoir pris des renseignements, il est nécessaire de passer devant un notaire ! une ORE protège sur 99 ans alors que le PLU ne dure environ que 10 ans.**
- **Renforcer notre participation** au **Parc Naturel Régional** de la Haute Vallée de Chevreuse (nouvelle charte en 2023) en lien avec le **Plan Local de l'Environnement**. **Oui mais interlocuteurs peu disponibles en 2023 (Problème interne du PNR ?).**
- **Gérer les bâtiments et terrains communaux** (actuels ou à acquérir) et les mettre en adéquation avec les besoins des fontenaysiens et des associations. **La salle du Pavier a été créée ; l'étude du presbytère se poursuit.**
- **Être vigilant** à la protection et au devenir du château de la RATP. **L'accès est clos depuis fin 2022, les relations avec les propriétaires sont maintenues mais cela reste un domaine 100% privé.**

Un service «Travaux» pour le bien de tous :

- **Mettre en place** une «plate-forme» électronique de demande et suivi d'intervention. **Cela dépend des possibilités techniques de notre site internet et du coût occasionné ;** Cependant la fonction «SIGNALEMENT» est en place comme avertisseur.
- **S'assurer** que tous nos hameaux soient inclus dans les prises de décisions du service «travaux». **OUI (problème rencontré avec le bas de la route de Bligny).**
- **Assurer la gérance du patrimoine** de la commune et **poursuivre sa mise en valeur** (lavoirs, ...). **OUI**
- **Poursuivre l'enfouissement** des réseaux électriques et téléphoniques. **Souci de moyens financiers.**
- **Améliorer** et rendre plus fonctionnels les bâtiments scolaires et leurs accès. **Partiellement fait mais toujours en recherche d'améliorations.**
- **Remplacer** le chauffage des Marronniers par un système adapté. **En réflexion et selon le budget.**

Renforcer la pratique sportive, la vie associative et culturelle

Poursuivre le soutien au tissu associatif (subventions aux associations, prêt des salles communales, information de leurs événements sur les médias communaux, conseils).

Les subventions ont été maintenues ; l'occupation des salles par les associations est gérée sans que celles-ci ne leur soient totalement dédiées. Les événements organisés par les associations sont relayés sur les panneaux lumineux et les Brèves sous condition que la demande en ait été faite.

Encourager la création de nouvelles structures associatives, sportives, culturelles, environnementales et qui favorisent le lien social et l'**organisation de nouveaux événements** impliquant les associations et certaines structures communales (école, médiathèque, ...). **Non réalisé.**

Mettre en place une aide financière pour les fontenaysiens inscrits dans les associations communales. **Non réalisé.**

Continuer la restauration de la grange du bourg pour des évènements et activités «calmes».

La grange près du presbytère (occupée par le CDF) devant être démolie pour dangerosité, tout ce qui était à l'intérieur a été transféré dans la grange «allée des Tilleuls». Ultérieurement, il sera envisagé le devenir de cette grange selon le budget mais le nécessaire est en cours pour éviter une détérioration plus importante.

Proposer un jumelage européen pour des échanges culturels ou sportifs.

Une tentative de rapprochement avec une école martiniquaise a été proposée au directeur de l'école. Sans suite.

Poursuivre l'aide à l'organisation des fêtes actuelles (Fête de la pomme, Noël des enfants, fête du périscolaire).

La fête de la pomme 2022 a été un succès (2020 non organisé pour cause de pandémie, 2021 non organisé faute de pomme). Ce sera une fête organisée tous les deux ans.

Le Noël des Enfants perdure, le 2ème week-end de décembre est consacré à cet évènement pour petits et plus grands organisé conjointement par les associations et la commune.

La fête du périscolaire a lieu tous les ans et est à chaque fois un succès (forte implication des animateurs et des parents d'élèves).

Une ville solidaire pour l'enfance, les jeunes, la famille et les aînés au travers d'un Projet Éducatif Territorial

Développer des lieux d'échange et d'accueil pour les enfants, leurs parents et les assistantes maternelles, pour les jeunes collégiens et lycéens et pour les anciens.

L'occupation du bâtiment situé dans la cour de l'école maternelle le mercredi a été proposé en début de mandat aux assistantes maternelles pour que les petits se familiarisent avec les lieux avant l'entrée officielle en maternelle ; la pandémie a bloqué le projet et les assistantes maternelles ne semblent plus intéressées ?

Une extension de la médiathèque est en projet pour réaliser des animations «tout âge».

Difficultés rencontrées avec certains jeunes qui détériorent les lieux provisoirement autorisés. Une solution doit être trouvée avec le futur Conseil des Jeunes.

Rechercher les possibilités d'augmenter le nombre de places pour l'accueil des tout-petits (crèche CCPL, privée).

Le nombre de places prévues à la crèche intercommunale de Soucy pour Fontenay reste inchangée et figé à 5 enfants/an.

La municipalité a facilité l'installation d'une mini crèche privée ouverte en mai 2023. L'ouverture d'une deuxième mini-crèche privée est prévue pour la fin de l'année 2023.

Développer un lien entre les assistantes maternelles et la mairie.

Le groupe de travail Petite Enfance fonctionne très bien et se réunit en moyenne une fois par trimestre.

Créer des réseaux pour faire du lien («garde d'enfants» sur la commune, aides aux anciens, partage de compétences, co-voiturage, ...). **Non réalisé.**

Créer un conseil des jeunes pour les -18 ans.

Quelques difficultés rencontrées (voir précédemment).

Formation au BAFA à subventionner.

Seule la CCPL possède la compétence des accueils de loisirs et ce n'est que dans ce cadre qu'un jeune peut réaliser son stage de BAFA (à priori, la CCPL subventionnerait ce type de projet).

Instaurer la fête des diplômes.

Envisagé pour 2024.

Deux jeunes ont été mis à l'honneur lors des vœux 2023, d'autres le seront chaque année.

Manger mieux en allant vers une cantine scolaire bio tout en favorisant les produits locaux. La commune, sans avoir fait le choix du 100% bio pour des raisons financières, a choisi un prestataire de restauration scolaire intégrant une part importante de produits bio et/ou issus d'une filière locale. D'autres améliorations sont en cours.

S'engager dans une démarche antigaspi et de réduction des déchets (déshydrateur, poulailler). Grâce à l'obtention de subventions de la Région IdF, mise en place d'une table de tri au sein de la cantine et d'un «culbuto» pour l'élimination des déchets organiques.

Aménager une classe «en plein air» à la convenance du corps enseignant.

Réalisé en décembre 2022 avec le partenariat d'une école d'espaces verts ; quelques utilisations des lieux au printemps 2023.

Sensibiliser les élèves à l'écocitoyenneté.

Participation aux plantations de végétaux sur le domaine communal.

Création d'un potager à l'école (action scolaire et périscolaire)

Participation du périscolaire et des enfants du CME à la semaine «Contre le harcèlement» Prix du harcèlement 2023 remporté à l'échelon départemental.

Échanger sur chaque projet avec les parents d'élèves.

Autant que faire se peut. Les parents élus ont été invités lors des réunions «rénovation de la cour de maternelle» et «bâtiment périscolaire».

Les parents élus sont présents lors des commissions «menu».

Le dialogue est régulier par échanges de mails principalement.

Soutenir la Caisse Des Ecoles : Améliorer la communication entre la Caisse Des Ecoles, la mairie, l'école et les parents.

La Caisse des Écoles a été mise en sommeil pendant 3 ans pour être dissoute en janvier 2026. L'association Fontenay Les Kids a été créée pour simplifier le fonctionnement administratif (généralisé par les statuts de la CDE), toujours au profit des enfants.

Maintenir la qualité et la gratuité des ateliers périscolaires.

Certains ateliers «parents/enfants» ont été freinés par la pandémie. Un rythme plus régulier est à retrouver.

Étudier l'élargissement et l'assouplissement des horaires de l'accueil périscolaire.

Les horaires ne pouvant être élargis faute de personnel, le paiement de l'accueil périscolaire se fait par tranche d'1/2 heure ce qui semble satisfaire les parents et donne plus de souplesse.

Devenir Ville amie des enfants (partenaire de l'UNICEF).

La commune a engagé le processus mais ce dispositif n'est pas du tout adapté aux petites communes comme Fontenay-lès-Briis. Projet abandonné.

Créer un conseil des sages.

Très bon fonctionnement malgré certaines améliorations que les élus municipaux devront apporter.

Étudier la faisabilité d'une maison du Vivre Ensemble (cohabitation de seniors valides). Créer un tissu d'entraide entre seniors.

L'entraide existe partiellement, de façon informelle.

Maintenir, via le Centre Communal d'Actions Sociales, le repas de fin d'année des anciens ou apporter un panier de produits locaux (aux absents) dès 70 ans.

Le premier repas du mandat a eu lieu en 2022 (2020 et 2021 ont été annulés par la pandémie et automatiquement convertis en panier cadeau).

Les paniers offerts ne sont pas constitués de produits locaux mais proviennent tous de régions françaises.

Soutenir la livraison des repas à domicile et travailler avec les commerces locaux pour des livraisons personnalisées.

Non pris en charge directement par la commune mais partenariat avec l'ADMR de Limours.

Développer une action ciblée, en partenariat avec le Centre Communal d'Actions Sociales, auprès des personnes les plus isolées.

Une liste (mise à jour régulièrement) permet à nos agents administratifs de joindre les personnes vulnérables et isolées afin de prendre de leur nouvelle dès que nécessaire (intempérie, canicule, pandémie, ...).

Réfléchir à l'ouverture d'un café associatif et créer des rencontres intergénérationnelles (Goûters à l'école).

La création d'un café associatif est en cours mais nécessite la restauration d'un bâtiment et la demande de subventions.

Dès que la cantine scolaire le permettra, il est envisagé de proposer des rencontres enfants/ainés pendant les temps périscolaires (goûter).

Maintenir une communication papier.

La communication numérique a été choisie principalement pour des questions environnementales et de coûts.

Les Brèves sont publiées en moyenne une fois par semaine.

La Lettre de Fontenay existe à raison d'une fois, voire deux par an. Une version papier est en libre-service chez nos commerçants et dans tous les bâtiments communaux (mairie, médiathèque, Marronniers).

Le site internet communal informe des actualités et événements ainsi que les panneaux lumineux.

Ouvrir une commission extra-municipale du handicap pour aller vers une charte «Ville Handicap».

Non ; Il est question de s'associer à la CCPL qui doit en créer une en septembre 2023.

Sécurité et tranquillité préservées

Défendre la déviation de Bel Air.

Sondage organisé auprès de la population fontenaysienne en juin 2022 : le OUI l'emporte ! Article publié dans le Républicain.

Nombreuses interventions du Maire et des élus en charge auprès des services de l'Etat et du Département. **Sans succès pour le moment.**

Aménager des zones **de ralentissement** végétales en entrée/sortie de hameaux pour faire respecter la vitesse. **En cours.**

Améliorer la communication entre les instances policières et les citoyens pour que chacun soit informé des infractions. **Renforcer la sécurité** par la mise en place d'organisation type Programme Voisins vigilants et Vacances tranquilles.

L'opération Voisins Vigilants n'a pas été reconduite après la pandémie mais le policier municipal est informé des infractions commises sur la commune et sur l'ensemble du territoire de la CCPL. Si nécessaire, ces méfaits sont relayés dans les Brèves.

L'opération «Vacances Tranquilles» est en place et fonctionne.

Organiser des formations «Premiers Secours et défibrillateurs».

Non réalisé pour les administrés.

En cours de discussion pour organiser une formation dédiée aux enfants (Projet CME 2024)

Les agents communaux ont tous été formés.

À réfléchir en ce qui concerne les professeurs employés au sein des associations.

Des transports adaptés pour mieux se déplacer

Étendre et adapter, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Limours, les horaires de bus de/vers la gare autoroutière de Briis et Arpajon et créer des transports à la demande.

Le Transport A la Demande a été mis en place par l'IDF Mobilités et la CCPL qui est seule compétente en matière de transport sur le territoire. Un élu est membre de la commission Transport.

Promouvoir les circulations douces (vélos, piétons ...) en reliant, améliorant et augmentant les réseaux existants.

Action freinée pour des questions financières.

Répertorier les chemins ruraux utilisables et les réhabiliter.

Le répertoire a été réalisé ; **certaines réhabilitations et réouvertures de chemins communaux ont été réalisées ou sont en cours.**

Étudier l'implantation de borne pour véhicule électrique sur les espaces communaux et d'un parking à vélo sécurisé près de l'école.

Ce dossier est entre les mains de la CCPL qui veut mettre en place ce projet sur l'ensemble du territoire. **Parking à vélo sécurisé non réalisé** mais installation de râteliers à vélos supplémentaires sur le plateau sportif au plus près de l'école (utilisation possible par tous).

Rétablir la gratuité des bus vers le groupe scolaire G. Dortet.

La gratuité du bus avait été envisagée pour permettre à plus d'enfants d'emprunter ce mode de transport et, qu'en conséquence le nombre de véhicules diminue évitant ainsi les problèmes de stationnement et les dangers occasionnés. D'autres solutions trouvées (garderie à la ½ h et parking suppl.) ont permis de solutionner ce problème.

Soutenir l'économie locale tout en maîtrisant les finances

Adapter au mieux le calcul des tranches de subvention du quotient familial pour éviter les effets de seuil. Un réajustement des tranches de Quotient Familial a été fait dès le début du mandat. Le calcul de ce QF peut être réalisé sur simple demande et les tarifs pratiqués modifiés en conséquence.

Soutenir et développer les commerces de proximité.

La «zone commerciale» est propriété privée de la Fondation Charles Ferdinand-Dreyfus qui ne dispose pas de locaux en nombre.

Inciter à la production et à la consommation de **produits locaux**.

Un agriculteur entre Arpenty et la Charmoise propose des produits locaux. Rien de plus pour le moment.

Étudier toutes les initiatives privées ou publiques créatrices d'emplois sur la commune.

Action menée avec la CCPL, un élu est membre de la commission DévEco et relaie les dossiers sur demande.

Créer le salon des entreprises et artisans fontenaysiens.

Réalisé avec la CCPL. **Un tel salon uniquement fontenaysien n'aurait pas eu l'ampleur escomptée** ; Il a pris sa pleine dimension lors des foires de Soucy (ouvertes aux particuliers) en 2021 et 2022 et le salon des entrepreneurs dédié aux professionnels en 2023 au château de Vaugrigneuse. Un élu est membre de la commission DévEco et participe à ces organisations.

Établir un dialogue constant avec les entreprises pour les rapprocher des habitants et les aider à se faire connaître. A chaque création d'entreprise, parution dans les médias communaux. **Réalisé**.

Faciliter l'accès gratuit à la salle communale pour les groupements locaux d'entrepreneurs. **Réalisé** en particulier pour l'association L'Autre Club.

Créer un espace de collaboration professionnelle et de télé-travail en lien avec la Communauté de Communes du Pays de Limours. **Non réalisé**.

Privilégier les chantiers jeunesse et les services civiques.

En cours. Quelques candidats ont participé dans le cadre du «Tremplin Citoyen» (dispositif mis en place par le Département) mais peu sont de Fontenay malgré une campagne de communication.

Face à la désertification médicale, **faciliter l'installation de praticiens** en partenariat avec l'hôpital de Bligny et l'Essor.

Échec pour le moment comme dans la plupart des communes. **Espoir dans le bâtiment hébergeant les mini crèches**.

Renforcer notre implication auprès des partenaires intercommunaux et syndicaux afin de favoriser l'obtention de dotations pour Fontenay-lès-Briis.

Des élus sont présents dans chacune de ces institutions, souvent à des places majeures.